

N°453
Juillet-Août
Mensuel d'information
de la Commune d'Oupeye

L'ECHO d' OU PE YE



MOT DU BOURGMESTRE

MOMENT FORT AU SEIN DE LA ZONE DE POLICE DE LA BASSE-MEUSE AVEC LE DÉPART À LA PENSION ET L'ARRIVÉE D'UN CHEF DE CORPS : UN TOURNANT POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ DES CITOYENS ET LE SAVOIR VIVRE ENSEMBLE

Dans quelques jours, le Chef de Corps de la Police de la zone Basse-Meuse, le Commissaire divisionnaire Alain Lambert nous quittera pour une retraite bien méritée après 12 années de service.

Durant son mandat en tant que Chef de la police, il a fait preuve d'un dévouement exceptionnel et d'une passion inébranlable pour la justice et la sécurité de la zone Basse-Meuse.

Son leadership exemplaire a été source d'inspiration, encourageant chacun à donner le meilleur de lui-même.

Sous sa Direction, notre Corps de police a connu des avancées considérables. Il a su mettre en place des politiques et des programmes novateurs, visant à renforcer les liens entre la police et la population, favorisant ainsi la confiance et la collaboration mutuelle. Sa vision progressiste et son engagement envers la promotion de l'égalité et de la diversité ont été les piliers fondamentaux de sa gestion.

Au nom du Collège et du Conseil, je tiens à exprimer notre profonde gratitude à notre Chef de la police pour sa loyauté indéfectible, sa sagesse et son leadership inspirant. Nous lui souhaitons le meilleur dans ses futures entreprises et espérons qu'il trouvera autant de succès et d'épanouissement qu'il en a apporté à notre zone de police.

Un départ, c'est aussi une arrivée. Après de longues épreuves de sélection, le Conseil de police a retenu un candidat. C'est un grand plaisir d'accueillir un nouveau Chef de Corps de la Zone de la Basse-Meuse. Bienvenue à Christian Dejae.

Lors de la seconde édition des Assemblées villageoises qui vient de se terminer, j'ai bien entendu le besoin de pouvoir compter sur l'appui d'une police de proximité, largement exprimé dans nos sept villages. Je peux vous assurer que cela demeure une de nos priorités !

Je suis également heureux de vous annoncer qu'un groupe de citoyens s'est montré désireux de concrétiser la mise en place d'un partenariat Local de Prévention à Oupeye. En collaboration avec la Police, l'objectif est de renforcer le sentiment de sécurité dans certains quartiers en privilégiant le dialogue. Nous ne manquerons pas d'y revenir en septembre.

D'ici-là, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été en prenant soin de vous et des autres.

*Serge Fillot,
Bourgmestre des Oupeyens*



PARTICIPATION CITOYENNE

ASSEMBLÉES VILLAGEOISES

Du 29 mars au 5 juin a eu lieu la seconde édition des Assemblées villageoises. Le Collège communal a rencontré près de 220 citoyens dans nos sept villages afin d'échanger sur les projets communaux en cours et à venir. Un grand merci à tous les participants pour leurs remarques et pour toutes ces discussions constructives. Les services communaux vont maintenant s'entretenir sur les possibilités d'y donner suite. Le service de la participation citoyenne ne manquera pas de revenir vers les participants avec des réponses à leurs questions.

Restez informés des projets participatifs via la plateforme <https://citoyen.oupeye.be/fr/>.



BUDGETS PARTICIPATIFS

Un nouveau projet du budget participatif 2022 vient d'être inauguré. Découvrez le bel espace de jeux qui a pris racine dans la Plaine de la Péry. Merci et bravo à l'ASBL Do Mi Do pour avoir porté ce projet.

Cindy Caps, Échevine de la Participation citoyenne



Oupeyennes, Oupeyens,

J'aimerais d'abord féliciter les enfants et le corps enseignant dans son ensemble pour cette année qui s'achève. Une année scolaire au sortir du covid qui nous aura valu de découvrir un nouveau calendrier et de nous adapter à ce rythme scolaire différent.

Comme vous le découvrirez en page 9, avec mes collègues du Collège, nous avons eu le plaisir de remettre nos distinctions à des concitoyen.nes et des associations pour leurs créations, leurs prestations mais aussi parfois pour leur engagement de longue date dans les domaines culturels et sportifs.

Depuis la fin du mois de mai, nous bénéficions d'un temps ensoleillé, certes parfois un peu trop chaud. La météo estivale invite logiquement aux loisirs et aux activités sportives en extérieur.

L'été est là pour le plus grand plaisir des amateurs de randonnées, de promenades qu'elles soient pédestres ou cyclables. A ce niveau, nous constatons tous que le vélo, redevient de plus en plus populaire. Rien de mieux pour notre santé, notre bien-être mais aussi pour notre environnement.

Vu cet engouement récent boosté par le développement des cycles à assistance et par les actions en faveur d'une mobilité plus durable, nous constatons que les espaces dédiés à la pratique du vélo tel que le RAVeL sont de plus en plus fréquentés, mais chacun doit y trouver sa place en toute courtoisie.

Je vous invite donc tous à faire preuve de compréhension et à bien respecter les règles d'utilisation de ces espaces. Vous trouverez ci-dessous des informations à ce niveau qui ont été regroupées avec l'aide de notre Conseiller en Mobilité. En respectant les règlements et les autres utilisateurs, nous profiterons tous des belles infrastructures de notre territoire communal.

Merci à tous et bonnes vacances !



Irwin Guckel,

Échevin des Sports, de la Culture et de l'Enseignement

Pour profiter du RAVeL, respectons les règles !

Le RAVeL est destiné à l'usage des modes doux : piétons, cyclistes pour le quai de halage et s'ajoutent les cavaliers pour les autres tronçons du RAVeL (Trilopiport, Via Romana, Voie du Tram). Les chemins de remembrement permettent aussi la circulation des véhicules agricoles pour accéder à leurs terres.



RAVeL : Halage

Autre RAVeL

Chemin de remembrement

Les véhicules à moteurs sont interdits (voiture, moto, cyclomoteur, quad), sauf les véhicules de secours, d'entretien et, pour le quai du halage, les bateliers munis d'une autorisation. La circulation se fait à moins de 30 km/h.

Les Speed Pedelec (vélo dont l'assistance fonctionne au-delà de 25 km/h) et les trottinettes dont l'assistance fonctionnent au-delà de 25 km/h ne sont également pas autorisés sur les RAVeL, mais bien dans les chemins de remembrement.

Peuvent aussi circuler sur le RAVeL : les vélos à assistance électrique dont l'assistance est limitée à 25 km/h. Les segways, les trottinettes électriques et les chaises roulantes électriques pour autant que ces engins aient une largeur maximale de 1 mètre et que leur vitesse maximale soit de 25 km/h.

Les usagers du RAVeL ne peuvent se mettre mutuellement en danger ni se gêner. Ils doivent redoubler de prudence en présence d'enfants et ne peuvent entraver la circulation sans nécessité. Les jeux sont autorisés. Le maître mot est donc la convivialité. Pour ce faire:

- les cyclistes annoncent courtoisement leur arrivée (sonnette) ;
- les promeneurs tiennent leur droite afin de permettre aux cyclistes qui s'annoncent de ne pas les frôler ;
- le ou les cyclistes redoublent de prudence en présence d'enfants car ces derniers sont plus imprévisibles ;
- les chiens sont tenus en laisse.

Nouvel adepte du vélo à assistance électrique, familiarisez-vous avec votre nouvelle monture dans des espaces dégagés afin d'être prêt à partager le RAVeL et/ou la route avec les autres usagers en sécurité.

Garder ses distances, c'est une question de respect mais surtout de sécurité

Sur la route, les cyclistes sont autorisés à rouler à deux de front en agglomération tant que le croisement reste possible. Hors agglomération, ils doivent en outre se remettre en file indienne à l'approche d'un véhicule venant par l'arrière.

Hors agglomération, les automobilistes doivent laisser un espace d'au moins 1,5 mètre lorsqu'ils dépassent un cycliste et de minimum 1 mètre en agglomération.



TRAVAUX

NOUVELLE BALAYEUSE DE VOIRIE

Oupéyennes, Oupéyens,

J'ai le plaisir de vous annoncer que cet outil performant, commandé en 2022 par le Collège, nous a été livré en ce début du mois de juin. Nous disposons donc maintenant de 3 balayeuses. Cette nouvelle acquisition nous permettra d'augmenter la fréquence de passages sur nos 165 km de voiries, non seulement pour le nettoyage et désherbage des caniveaux, mais aussi pour l'entretien par aspiration des 6000 avaloirs que compte notre commune.



STOP AUX DÉJECTIONS CANINES !

Lors des Assemblées villageoises, qui viennent de se tenir dans nos 7 villages, de nombreuses remarques constructives ont été exprimées par les citoyens présents et je tiens à les en remercier. Parmi ces commentaires, beaucoup ont mis en évidence les incivilités de certaines personnes, le non-respect de certaines règles les plus élémentaires, notamment les dépôts clandestins mais aussi le souci des déjections canines abandonnées sur la voie publique, et même dans les lieux de détente comme la Gravière à Hermalle ou les plaines de jeux réservées aux enfants.



C'est pourquoi je tiens à rappeler les obligations liées à ce problème :

En tant que responsable de votre animal de compagnie préféré (chien ou cheval !), il est de votre devoir de ne pas laisser votre animal faire ses besoins n'importe où, ni d'abandonner ses déjections sur la voie publique.

Les déjections canines constituent un véritable fléau à plusieurs titres :

- sur le plan de l'hygiène, des microbes sont ramenés à la maison ;
- sur le plan de la sécurité, les personnes âgées ou moins valides risquent de tomber ;
- sur le plan de la propreté publique, le cadre de vie se dégrade ;
- sur le plan de l'image de notre Commune, il y a bien mieux à montrer que cela.

UNE INCIVILITÉ QUI PEUT COÛTER CHER

Le Règlement général de Police prévoit ceci en son article 96 :

- *Il est interdit de laisser souiller les murs, façades, accotements, trottoirs et chaussées ou chemins par un animal dont on a la garde ou la surveillance, sans les remettre, sans délai, en état de propreté.*

Cette obligation ne s'applique pas aux aires autorisées et spécialement aménagées pour les chiens.

- *Tout usager de la voie publique accompagné d'un chien est présumé laisser souiller les équipements publics s'il n'est en possession de matériel permettant la récupération et l'évacuation des souillures potentielles.*

En cas de flagrant délit, nos agents assermentés (policiers, agents constatateurs) sont habilités à rédiger un constat qui sera alors transmis au fonctionnaire sanctionneur de la Province de Liège. Il faut savoir que les auteurs s'exposent à une amende allant jusqu'à **350 euros**.

Je rappelle aussi que la commune d'Oupeye met à disposition gratuitement des sacs à crottes, disposés dans des distributeurs appelés TOUTOUNET.

À l'aube de ce mois de juillet, permettez-moi, Oupéyennes, Oupéyens, de vous souhaiter le meilleur pour vos vacances !



« **Le cabri fait des crottes en forme de pilules, ce n'est pas pour autant qu'il est pharmacien !** » (Proverbe guadeloupéen)

Christian Bragard, Échevin des Travaux et de la Propreté publique

URBANISME

LE COLLÈGE COMMUNAL D'OUPEYE ET LE SERVICE DE L'URBANISME VOUS INFORMENT DES POINTS SUIVANTS :

- Conformément à l'article D.VIII.1 du Code du Développement territorial (CoDT), une enquête publique relative à la révision du schéma de développement du territoire est organisée sur l'ensemble du territoire wallon.

Le projet consiste en la révision du schéma de développement du territoire adopté par le Gouvernement wallon le 27 mai 1999.

L'autorité à l'initiative de la révision du schéma de développement du territoire et compétente pour réviser celui-ci est le Gouvernement wallon.

Un rapport sur les incidences environnementales a été rédigé. Le projet de schéma fait l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière.

- Conformément aux articles R.IV.40-1.1°, 3°, 6° et 7° du Code du Développement Territorial, du Livre 1er du Code de l'Environnement et du Décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale, une enquête publique relative à un projet d'urbanisation est organisée sur les territoires communaux de Oupeye et de Visé.

Le projet consiste en la restauration du monument classé, l'aménagement d'espaces publics sur le site des anciens Charbonnages du Hasard de Cheratte et la construction de 2 immeubles à appartements (31 unités + 2 lofts dans la partie classée).

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Fonctionnaire délégué du Service Public de Wallonie.

Le projet ne fait pas l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière conformément à l'article D.29-11, §1er, du Livre 1er du Code de l'Environnement.

- Conformément aux articles R.IV.40-2.1° et 2° du Code du Développement Territorial, et du Livre 1er du Code de l'Environnement, une enquête publique relative à un projet d'urbanisation est organisée sur les territoires communaux de Oupeye et de Visé.

Le projet consiste en la construction d'un ensemble résidentiel comprenant 36 appartements, 54 emplacements de parking, des caves et locaux communs, ainsi que l'aménagement des abords et des jardins, Rue Delwaide à Hermalle-sous-Argenteau (côté cœur de village de Hermalle, avant le pont Eurégio du Trilogiport).

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Collège Communal de Oupeye.

Le projet a fait l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement conformément au Livre 1er du Code de l'Environnement.

Toutes les modalités visant ces enquêtes publiques – **date d'enquête, modalité de consultation, modalité de réclamations, ...** – sont accessibles via le site Internet de la Commune d'Oupeye, ou via renseignement auprès du service de l'urbanisme communal – 04/267.06.00

VACANCES ANNUELLES

LE SERVICE SOCIAL (Mme Isabelle Opdelocht, assistante sociale) sera fermé du 8 juillet au 1er août 2023 inclus.

LES **POINTPENSIONS EXTERNES** seront également **fermés entre le 17 juillet et le 18 août 2023**. Durant cette période, il n'y aura donc pas de permanence organisée dans nos locaux.

Le service des Pensions restent accessibles via les autres canaux habituels.

Les citoyens peuvent :

- consulter leur dossier personnel sur www.mypension.be.
- poser leurs **questions** :
 - via le formulaire de contact en ligne ;
 - en téléphonant au numéro spécial Pension 1765 tous les jours ouvrables de 8.30 h à 12.00 h ;
 - par courrier.
- demandeur une **attestation de paiement 24h/24 et 7j/7** via :
 - www.attestationpension.be ;
 - mypension.be sous la rubrique "Mes paiements" ;
 - le numéro spécial Pension 1765 via l'option 4 "J'ai besoin d'un document".

NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

J2 WINES

Négociant en vins
Rue Wazonstrée 39 à 4682 Heure-le-romain
Contact : 0497/286 857 - j2wines@outlook.com
www.j2wines.company.site
Facebook : J2 Wines

SEB-SERVICES OUPEYE

Climatisation, Pompe à chaleur, Electricité, Sanitaire.
Entretien, Montage, Dépannage
Rue du Broux, 57 - 4680 Hermée
Contact : 0496/33.64.63 - sebastien.schelck@gmail.com
<https://www.sebservices.be/>

CALOR INVEST

Chauffage sanitaire
Thier des Bruyères, 23 - 4684 Haccourt
Contact : 0479/56 85 29 - calorinvest@gmail.com

JOLIMENT JULIE

Institut de beauté
Rue Jean Volders, 221 – 4683 Vivegnis
Contact : 0491/59 43 56 - info@jolimentjulie.be
Facebook : Joliment Julie

NEO FIT

Centre sportif aquatique
Rue Jean Volders, 221 – 4683 Vivegnis
Contact : 0493/82 24 11 – info@neo-fit.be
Facebook : Neo Fit-Eddy Dalem



OUPEYE EN IMAGES

FINAL TOUT EN SAVEURS POUR LES BALADES COMMENTÉES

Le mardi 2 mai la saison des balades commentées 2022-2023 se clôturait par un barbecue organisé à la plaine de la Péry à Vivegnis. Un grand merci à tous les marcheurs pour leur participation mais également aux membres de la Commission Sentiers, Nature et petit Patrimoine pour leur implication dans l'organisation de ces promenades.



COMMÉMORATIONS PATRIOTIQUES DU 8 MAI

Le lundi 8 mai, Cindy Caps, Échevine des Affaires Patriotiques et de la Jeunesse, était accompagnée de plusieurs représentants du Conseil Communal des Enfants pour les dépôts de gerbes devant le monument de chaque village de la Commune.

A cette occasion, Monsieur Latet, un représentant de la Maison du Souvenir, leur a expliqué toute la portée symbolique des différents monuments du souvenir. Merci aux jeunes Ou-péyens et aux Associations patriotiques pour le bel hommage rendu.



QUAND TCHAIKOVSKI RENCONTRE LE HIP-HOP

Un concert magique que celui de Wonky Clock ce 18 mai au Château d'Oupeye ! Perrine et Nicolas forment un duo d'une créativité exemplaire, mêlant adroitement poésie et virtuosité, romantisme et modernité. Une vraie découverte !



MINI-LOUPS : EN AVANT LA MUSIQUE !

C'était une première et ce fut un succès ! Le Dimanche des Mini-Loups organisé au Château le 21 mai dernier à l'attention des tout-petits (entre 4 et 24 mois) a tenu ses promesses en rassemblant pas moins d'une quinzaine de bébés et leurs parents tous avides de sons, de musiques et de pauses douceurs. Animé par les Jeunesses Musicales de Liège, ce véritable atelier d'éveil musical a littéralement tenu en haleine les bébés présents venu s'initier aux rythmes, à la danse et même à l'utilisation de petits objets sonores. De quoi contribuer à donner le goût de la musique à tous ces petits. Une initiative à reconduire absolument.



DES BULLES EN STOCK

Comme chaque année, le festival "Oupeye en Bulles" a été une véritable réussite. Le public n'a pas boudé le rendez-vous, pas plus que les dessinateurs les traditionnelles séances de dédicaces.

Comme à l'accoutumée, une série de prix furent remis à un panel de dessinateurs et d'auteurs qui se sont distingués au cours de l'année. La Bulle d'Or fut ainsi attribuée à André Taymans, le prix du meilleur album à O'Carol et Georges Van Linthout et celui de la 1ère œuvre à Chris Damaskis, Benjamin Fischer et François Sonnet. Rendez-vous en mai l'année prochaine.



INAUGURATION À LA GRAVIÈRE BROCK

Ce 25 mai, à la Gravière Brock, en présence de quelques représentants des Autorités communales, la famille et des amis photographes, Monsieur Joseph Simoné, Échevin de l'Environnement, a dévoilé la plaque baptisant une allée de la Gravière Brock du nom de feu Monsieur Serge Quintart.

Après les discours d'usage, et les remerciements pour les actions citoyennes menées sur ce site remarquable, un drink était offert, alimentant les discussions sur les projets que les photographes et les pêcheurs habituels du lieu, souhaitent organiser dans les mois et années à venir.



PUGSLEY BUZZARD ENFLAMME LE CHÂTEAU

Le pianiste australien Pugsley Buzzard, le batteur luxembourgeois Thommy Boy Lehnert et, cocorico, notre guitariste local Gilles Droixhe ont littéralement conquis le public lors de leur concert oupéyen du 7 juin avec leur boogie d'enfer et leur barrelhouse blues de légende. Le trio, inspiré par la grande époque des Memphis Slim, Willie the Lion Smith ou Jo Jones, s'est enfoncé avec délectation dans la tradition et l'interprétation de versions swinguées de classiques du genre et des compositions originales pétillantes d'authenticité et d'exaltation rythmique. Un grand moment !



TROIS JOURS D'EXPOSITION POUR L'ATELIER PEINTURE

La traditionnelle exposition consacrée aux œuvres réalisées par les élèves de l'Atelier créatif « Peinture » de l'ASBL Château d'Oupeye a de nouveau remporté un beau succès le week-end des 9, 10 et 11 juin. Succès de fréquentation tout au long de ces trois journées mais surtout succès par la qualité et la diversité des œuvres présentées par la soixantaine d'élèves adultes fréquentant cet atelier. Un bel événement riche en découvertes et rencontres conviviales



RENCONTRE AVEC LES BÉBÉS DE 2022 !

C'est sous un soleil radieux que s'est tenue la 2e édition de « Une naissance, un arbre ». Cet événement concernait les naissances enregistrées en 2022 et c'est une trentaine de familles qui ont pris part à la fête organisée dans le cadre arboré du labyrinthe de la plaine du Péry à Vivegnis. Nous souhaitons une longue vie heureuse à tous ces petits bout'choux.



LES CONFÉRENCES DU CERCLE MARCEL DE LINCÉ

LA COMMUNE PREND LE RELAIS !

Après plus de 70 ans d'existence, le Cercle Marcel de Lincé a décidé de s'en remettre à de nouveaux organisateurs pour ses conférences. C'est le service Culture de la Commune qui reprendra le flambeau dès la saison 2023-2024. Nous profitons, par ailleurs, de l'occasion pour remercier et féliciter chaleureusement les personnes qui se sont investies bénévolement pendant tant d'années et en particulier Messieurs André Pirson et André Jehin, les 2 derniers Présidents du Cercle Culturel Marcel de Lincé

Dès le mois de septembre, une nouvelle formule sera donc proposée : 4 conférences voyages seront associées à 4 séances ciné-clubs, le tout compris dans un abonnement. Il sera évidemment possible d'assister ponctuellement à une conférence ou un ciné-club.

La programmation pour la saison 2023-2024 sera la suivante :

- Mardi 5 septembre 2023 : La Fille de d'Artagnan (film de B. Tavernier)
- Mardi 10 octobre 2023 : Des Basques et des Gascons (conférence par P. Houbart et C. Beaujean) ; possibilité de réserver une assiette dégustation
- Mardi 7 novembre 2023 : Carnets de Voyage (film de W. Salles)
- Mardi 12 décembre 2023 : Cuba entre charmes et espoirs (conférence par E. Debouny)
- Mardi 20 février 2024 : La Renaissance des Balkans (conférence par E. Debouny)
- Mardi 5 mars 2024 : Chat noir chat blanc (film de E. Kusturica)
- Mardi 9 avril 2024 : Le Togo et le Bénin : immersion en Pays Vaudou (conférence par G. Piaia)
- Mardi 4 juin 2024 : Yao (film de A. de Sacy)

Infos et réservations : 04/267 06 17 ou 04/267 07 71

Infos pratiques : ciné-clubs (3€) ; conférences (5€) ; abonnement (25€). Salle de spectacle du Château d'Oupeye, 20h.



BALADES

Une nouvelle chasse au trésor vous est proposée au sein du village d'Heure-le-Romain, au départ de l'église, rue François Janssen. Réalisée en collaboration avec la Commission Sentiers, Nature et petit Patrimoine, elle est désormais accessible via l'application Totemus.

Nous en profitons pour vous rappeler que la chasse au trésor « Belle Ile en Meuse » de Hermalle est toujours accessible via l'application. Elle rencontre un véritable succès : pas moins de 6500 promeneurs l'ont découverte depuis sa création en juillet 2021.

Christian Bragard, Échevin des Espaces verts



STAGES SPORTIFS ADULTES

NEW ASTERIX

Gymnastique : Lundis 03/07, 10/07, 24/07, 14/08, 21/08 à 10h

Step : mercredis 05/07, 12/07, 26/07, 16/08, 23/08 à 10h

Stretching : mercredis 05/07, 12/07, 26/07, 16/08, 23/08 à 11h

Randonnée : vendredis 07/07, 14/07, 28/07, 18/08, 25/08 à 10h
Lieux : Oupeye (salle polyvalente, ateliers du Château), sauf pour le 03/07 (Hermée - refuge d'Aaz 1^{er} étage)

Prix : 6 euros par activité, 25 euros pour 5 activités.

Renseignements et inscription : Marie-Noëlle - 0473.35.63.70 marie-noellegerard@hotmail.com



RECONNAISSANCES SPORTIVES ET CULTURELLES

COUP DE PROJECTEUR SUR LES ARTISTES ET SPORTIFS OUPÉYENS

Ce vendredi 16 juin, le Château accueillait la cérémonie annuelle des Reconnaissances sportives et culturelles pour 2022-2023. Cette édition a mis 5 sportif.ve.s et/ou clubs ainsi que 4 artistes et/ou groupements culturels de l'entité.

Les Reconnaissances ont été attribuées à :

DOMAINE CULTUREL

- Cercle Marcel de Lincé pour le travail inlassable fourni par cette association depuis plusieurs décennies dans le secteur des conférences de voyage. Avec un remerciement tout particulier à Messieurs André Pirson et André Jehin (Les 2 derniers présidents du Cercle Marcel de Lincé) ;
- Les Macrâles di Haccou dont c'était le 50e anniversaire de leur création en 2022 ;
- Mademoiselle Camille Valoir pour son travail et sa créativité dans le domaine du théâtre ;
- Monsieur Bob Basomboli pour son action, son enthousiasme et ses talents incomparables d'entertainer au sein du groupe « 98% Maximum Soul ».



DOMAINE SPORTIF

- B.C. Harimalia (pour les excellents résultats des équipes U16 et U21) ;
- Joseph Mertens (pour sa carrière et son action au sein du club de marche « La Godasse ») ;
- A.S. Houtain (pour les excellents résultats de leur équipe 1ère) ;
- Mme Suzanne Arnoly (gym «Senior ») ;
- R.B.C. Oupeye (pour les excellents résultats de leur équipe Homme).



HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU

RETOUR DE L'HORLOGE, DE LA CROIX ET DU COQ APRÈS LEUR RESTAURATION !

Ce mardi 20 juin, une grue de très grande taille a remplacé l'horloge, le coq et la croix sur le clocher de l'église de Hermalle-sous-Argenteau, seul bâtiment classé au Patrimoine de notre Commune.

En effet, dans le cadre des travaux des façades et des toitures, les trois pièces ont été restaurées et leur retour là-haut devrait permettre à l'entrepreneur d'enlever dès ce début juillet la partie haute de l'échafaudage.

La croix a fait l'objet d'un décapage entier à la brosse et a été traitée avec un limiteur de rouille. La remise en état s'est achevée par l'application de peinture noire, comme à l'origine, et dans la même teinte que l'autre croix, de plus petite taille, qui est située au-dessus de la nef. Le coq a également été complètement nettoyé. Les artisans spécialisés ont ensuite réparé les quelques trous vraisemblablement causés par des tirs d'artillerie ou d'avions durant la seconde guerre mondiale. Ces travaux effectués, le coq a été redoré pour retrouver son éclat d'origine.

Pour cette intervention spectaculaire, le Bourgmestre, Serge Fillot, l'Échevin des Cultes, Paul Ernoux et l'entrepreneur Liegeois étaient sur place.



SPORTS

NOS PETITS SPORTIFS !

JOURNÉE DES MATERNELLES

Le 20 avril avait lieu la journée des maternelles. Les enfants des 2es maternelles ont pu profiter de cette journée sportive organisée par les professeurs d'éducation physique.



TRIATHLON ET AQUATHLON SCOLAIRE !

C'est le 16 mai que nos élèves de l'enseignement communal participaient tant à l'aquathlon qu'au triathlon des écoles. Pour l'aquathlon, 110 élèves de 5e et 6e primaires ont nagé alors que le triathlon enregistrait une participation de 156 jeunes oupéennes et oupéens.

Nous félicitons tous les participants et remercions les étudiants qui ont accepté de venir encadrer ces deux épreuves de promotion du sport à l'école.

FOOTBALL

Enfin, ce jeudi 8 juin était également une journée sportive foot pour les petits de l'enseignement communal d'Oupeye, avec notre partenaire de l'Association des Clubs de Football Francophone (ACFF). Merci à l'équipe des professeurs d'éducation physique.



ROFC : LES JEUNES VOUS ATTENDENT...



Le Royal Football Club d'Oupeye recrute pour la saison 2023-2024 des coachs pour encadrer les jeunes des équipes U6 à U13.

Infos : Gilbert Rentmeister 0477/772 793 ou gilbert.rentmeister@skynet.be

Facebook : www.facebook.com/Roupeyefc

Irwin Guckel, Échevin des Sports

STAGES DE VACANCES

LES ORGANISATIONS COMMUNALES (POUR RAPPEL) :

Il reste quelques places disponibles sur la plateforme APSCHOOL (via www.oupeye.be)

Génération Future, enfants de 2,5 à 12 ans – 04/264 52 46

Camps sportifs, enfants de 3 à 14 ans – 0497/490 855

Stages culturels, enfants de 3 à 12 ans – 0499/939 031

LES ORGANISATIONS PRIVÉES :

- Du 10 au 14 juillet
Asbl DoMiDo : [musique et créativité de 4 à 12 ans](#). 0474/28 11 12
Asbl DoMiDo : [nature de 8 à 12 ans](#). 0474/28 11 12
[Oupeye Athlétisme](#) : www.oupeye-athletisme.be
- Du 17 au 20 juillet
[Plaine Ocarina](#) (Jeunesse Mutu.Chrétienne : 04/221 74 41
[Kidsandfun](#) : [stage multisports 100% football](#) : 0474/37 64 56
- Du 24 au 28 juillet
[Plaine Ocarina](#) (Jeunesse Mutu.Chrétienne : 04/221 74 41
- Du 31 juillet au 4 août
[Kidsandfun](#) : [stage multisports 100% football](#) : 0474/37 64 56
- Du 7 au 11 août
[New Astérix](#) : [psychomotricité 3 à 6 ans](#). 0473/35 63 70
[R.Oupeye Football Club](#) : 6 – 13 ans. rofc.secretariat.jeune@gmail.com
[TiTi Oupeye](#) : [tennis de table à partir de 10 ans](#). 0499/34 96 27
- Du 14 au 18 août
[Oupeye Athlétisme 6 à 12 ans](#). www.oupeye-athletisme.be
Asbl DoMiDo : [musique et créativité de 4 à 12 ans](#). 0474/28 11 12
- Du 16 au 19 août
Asbl DoMiDo : [musique et créativité de 4 à 12 ans](#). 0474/28 11 12
- Du 22 au 26 août
Asbl DoMiDo : [musique et créativité de 4 à 12 ans](#). 0474/28 11 12
Asbl DoMiDo : [nature de 8 à 12 ans](#). 0474/28 11 12
[Oupeye Athlétisme](#) www.oupeye-athletisme.be
[Royal Oupeye Football Club](#) : 6 à 13 ans - rofc.secretariat.jeune@gmail.com
[Kidsandfun](#) : [stage Harry Potter : 7 à 12 ans](#) – 0474/37 64 56



Rentrée Scolaire le Lundi 28 Août 2023

Enseignement communal d'Oupeye

Informations complémentaires : www.oupeye.be

Echevin responsable : Irwin GUCKEL - Service de l'instruction : 04/267 06 88

HACCOURT



EFC l'Haccourt des enfants
Rue des Ecoles, 4
04/353 38 80



EFC l'Haccourt des enfants
Rue des Ecoles, 24
04/353 38 90

HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU



EFC du Petit-Prince
Rue Joseph Bonhomme, 25
04/353 38 70

HERMÉE



Ecole maternelle de Hermée
Rue du Ponçay, 1
04/353 38 50



EFC Val d'Aaz
Rue du Ponçay, 1
04/353 38 50

HOUTAIN SAINT-SIMEON



EFC Houtain
Voie du Puits, 13
04/353 38 10

HEURE-LE-ROMAIN



EFC Heure Centre
Rue de la Hachette, 9
04/353 38 40



EFC Jules Brouwir School
Rue Baronhaie, 57
04/353 38 00

OUPEYE



Ecole maternelle Jeanne Rombaut
Rue F. Brunfaut
04/353 38 95



EFC José Bodson
Rue du Roi Albert, 179
04/353 38 20

VIVEGNIS



EFC Viv' Active
Rue Pierre Michaux, 7
04/353 38 60

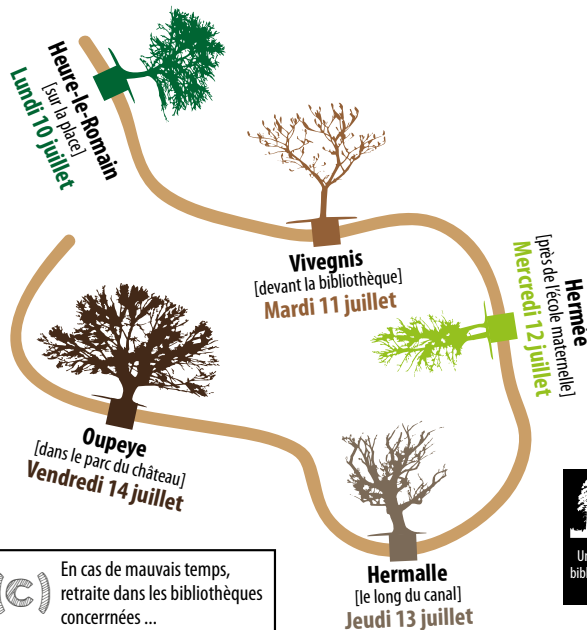


EFC Lambert Briquet
Rue Fût-Voie, 134
04/353 38 35



Lire à ciel (c)ouvert

Les livres sortent des bibliothèques et se racontent en espace vert



Du 10 au 14 juillet de 14 à 15 h

OUPEYE BIBLOUPE
BIBLIOTHEQUES D'OUPEYE

Rue du Roi Albert, 194 à 4680 Oupeye - Tél. / 04/267 07 71

**Notre
«Bar à Lire»**



Samedi 1 juillet

Samedi 28 août
à partir de 11 heures

**Et en
bonus...
un
apéro!**

Horaires vacances

Du samedi 1^{er} juillet au jeudi 31 août '23



Bibliothèque d'Oupeye

Bibliothèque / Ludothèque :
Mardi - mercredi - jeudi - vendredi : de 14 à 17 h
Samedi : de 9 à 13 h

Cyberthèque (sur réservation) :
Mardi - mercredi - jeudi : de 14 à 17 h

Fermée le vendredi 21, samedi 22 juillet et le mardi 15 août

Bibliothèques

Heure-le-Romain : Lundi de 15 à 18 h
Vivegnis : Mardi de 15 à 18 h
Hermée : Mercredi de 15 à 18 h
Hermalle : Jeudi de 15 à 18 h

Fermées du 31 juillet au 31 août

Bibliothèque St-Nicolas - Vivegnis

Dimanche :
de 10 h 30 à 12 h 30

Fermée le 13 août

Bédéthèque - Maison de la Laïcité

Mardi - mercredi - vendredi : de 13 à 16 h
Samedi : de 9 à 12 h

Fermée du 17 juillet au 5 août



TOURISME

Ce dimanche 18 juin a eu lieu l'inauguration de la plaque « Oupeye sur la Route européenne d'Artagnan » en présence de Monsieur Oostwegel et Monsieur Jansen de l'escadron des Mousquetaires des Pays-Bas, de Madame Duysburgh de la Ligue équestre Wallonie-Bruxelles, de Monsieur Botty de la Ferme d'Artagnan et de membres du Conseil communal.



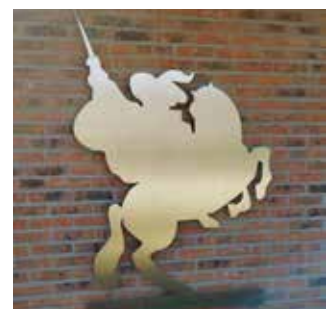
Cette Route, premier itinéraire équestre à vocation touristique et culturelle reconnue par le Conseil de l'Europe, est aussi un parcours d'itinérance douce à travers l'Europe.

La Route nous permet de développer un héritage patrimonial et naturel, porteur d'un tourisme transfrontalier.

Symbole de cette coopération transfrontalière, le panneau didactique que vous pourrez découvrir aux Hauts de Froidmont est le fruit d'une collaboration entre experts et institutions de Belgique, Pays-Bas, France et Allemagne.

Un projet soutenu par la Maison du Tourisme du Pays de Liège et la Province de Liège

Paul Ernoux, Échevin du Tourisme





MÉGA GUINGUETTE : INFO MOBILITÉ

Privilégiez :



la mobilité douce : à pied ou à vélo (un parking vélo est prévu sur l'esplanade du château d'Oupeye),



le bus par la ligne 7 desservant Vivegnis Oupeye et Hermée,



ou le covoiturage !! Pas de parking sauvage !! Des contrôles sont prévus.



Pour ceux qui viennent de plus loin : la navette

À partir du complexe commercial de Herstal
(arrêt de bus « Charbonnage d'Abhooz » en face du magasin Extra),
une navette vous conduira jusqu'au château d'Oupeye,
avec un passage toutes les 10 minutes de 14h00 jusqu'à la fin de l'évènement.
Le prix aller-retour est de 2€ (pensez à prendre de la monnaie).



LES ÉCHOS DU CONSEIL

SÉANCE DU 27 AVRIL

- Le Conseil a décidé à l'unanimité d'octroyer un subside forfaitaire de compensation pour les charges énergétiques ainsi que pour l'entretien et l'ensemencement des terrains à l'AS Hermalle, au RFC Oupeye, à la JS Vivegnis, au FC Hermée, à l'AS Houtain, à la RCA Oupeye et à la RJS Haccourtoise afin de soutenir ces derniers dans les coûts de fonctionnement qu'occasionne l'exercice de leurs activités.
- Le Conseil a décidé d'octroyer un subside aux comités scolaires des écoles communales d'Oupeye dans le cadre du paiement par ceux-ci des frais inhérents au séjour en classes de dépaysement des élèves du degré supérieur - Exercice 2023.
- La Conseil a décidé d'octroyer un subside aux comités scolaires des écoles communales d'Oupeye dans le cadre du paiement de la totalité par ceux-ci des frais inhérents aux excursions scolaires - Exercice 2023.
- Le Conseil a pris connaissance de la décision du Collège Communal du 12 avril 2023 actant l'octroi de primes "Habitation" pour un montant total de 4.181,86 € selon les demandes rentrées.
- Le Conseil a décidé à l'unanimité de lancer un marché public Urba exceptionnel 2022 pour la rénovation énergétique des ateliers du château (Phase 1) qui consiste à isoler les parois en ce compris le remplacement des châssis. Le montant estimé s'élève à 292.928,90 € TVA comprise.

SÉANCE DU 23 MAI

- Le Collège a pris connaissance des résultats de l'enquête publique, des différents avis et remarques sur le projet de création d'une nouvelle voirie à Vivegnis (Fût Voie) et sur les engagements de la société immobilière Matexi qui souhaite construire un ensemble de logements dans ce quartier. Dans la foulée, le Conseil a décidé à 21 voix pour et 1 voix contre d'émettre un avis favorable à la création d'une nouvelle voirie, d'espaces publics, de zones végétalisées, de parking publics, totalisant une surface de 6.347m², sur les terrains situés Rue Fût Voie à 4683

Vivegnis. Le Collège a également autorisé la suppression d'un tronçon du chemin vicinal n°3 et le remplacement de ce tronçon par la création d'une nouvelle servitude en Domaine privé. Pour information, le projet introduit par la société Matexi de Waregem consiste à la construction de 77 logements, soit 24 maisons, 53 appartements et des parkings privatifs à raison d'un parking et demi par unité de logement. Le projet prévoit donc également la création d'une voirie, de zones végétalisées et de parkings publics.

- Le 24 mai, le Conseil a également approuvé le lancement de deux marchés publics concernant des projets subsidiés de mobilité : un projet de liaison cyclable entre Haccourt et Hermée ainsi qu'une rénovation nécessaire d'une portion de la rue Elvaux à Hermée.
- Aménagement cyclable entre Hermée et Haccourt. Dans le cadre du Plan d'investissement Wallonie Cyclable (PIWACY), la Commune d'Oupeye a proposé différents aménagements. Après avoir été approuvé par le SPW, le premier projet concerne la réalisation d'une liaison cyclable entre Hermée et Haccourt en suivant la vallée de l'Aaz. L'accord du SPW permet de lancer la procédure de marché public des travaux qui seront subsidiés à hauteur de 80% avec un maximum de 750.000 € de subsides.
- La rénovation d'une portion de voirie de la rue Elvaux à Hermée. La Région apporte également son soutien aux aménagements prônant la mobilité active et l'intermodalité qui lui sont proposés par les Communes. C'est le Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité (PIMACI). Dans ce cadre, Oupeye a déposé un projet consistant à remplacer le revêtement, d'une partie de la rue Elvaux entre Hermée et Heure-le-Romain. Afin d'améliorer la mobilité, les dalles de béton du tronçon de voirie allant de la jonction avec la rue des Martyrs jusqu'au carrefour avec la rue de la Fontaine seront remplacées par de l'asphalte. Cette rénovation est subsidiée à hauteur de 60% par le Service Public de Wallonie (Plan d'Investissement Communal). Dans le cadre de ces travaux, il sera également procédé au remplacement des raccordements des habitations en



**OU
PE
YE**

ECHEVINAT DE LA
CULTURE
ASBL CHÂTEAU D'OUPEYE



CHATEAU D'OUPEYE - les dimanches à 11h

CONCERTS D'ÉTÉ

DIM 9/7
"**PAPAYAZZ**"
Jazz & Caraïbes

DIM 23/7
"**TARAF BUDISTEANU TRIO**"
Musique Tzigane

DIM 6/8
"**LOS PEPES**"
Chanson française

DIM 20/8
"**98 % MAXIMUM SOUL**"
Tamla Motown

DIM 3/9
"**LOS CUBANISTAS**"
Pur Latino

GRATUIT



EXPOSITIONS:

RUE DU ROI ALBERT, 127

Institut Marie-Thérèse :
sélection des œuvres
de la Section Art

Vernissage : vendredi 7 juillet de 19h à 21h
Du 8 juillet au 6 août 2023,
tous les week-ends,
samedi et dimanche de 14h à 17h
Dès 11h45 les dimanches 9/07, 23/07 et 6/08
(Concerts d'été)



**3^{ème} Salon
des
artistes
AMATEURS
d' Oupeye**
et ses environs



Peintures - sculptures - photographies ...

Vernissage : vendredi 18 août de 19h à 21h
Du 19 août au 3 septembre 2023,
tous les week-ends, samedi et dimanche de 14h à 17h
Dès 11h45 les dimanches 20/08 et 3/09 (Concerts d'été)

HOT AND SPICY
LE CHÂTEAU FESTIVAL
OUPEYE



NJ KRIS
ROMANO NERVOSO
THE EXPERIMENTAL
TROPIC BLUES BAND
DEAD ELVIS **EMMA MATTUCCI** **JESCO**
AND HIS ONE MAN GRAVEYARD **AND BAND**
LAZY THE JUNGLE **JOHNNY THE CLARK**
LOUIS SHAKERS **DICK** **GABLES**

**7/10
dès 14h**

Prix 10€ en prévente/12€
Renseignements et
réservations au
04/267 06 27

**OU
PE
YE**

**CHÂTEAU
d'OUPEYE**

**OU
PE
YE**

Contact et renseignements: Service de la Culture, rue des Ecoles, 4
4684 Haccourt.
Site : www.oupeye.be - Facebook : Le Château d'Oupeye asbl

Un communiqué de l'Echevin de la Culture, Irwin Guckel et du Président de l'ASBL Château d'Oupeye, Xavier Hannecart.

AGENDA

COLLECTE DE SANG DE LA CROIX-ROUGE

Le mercredi 12/7 de 16h30 à 19h au cercle St-Hubert de Haccourt, place Communale, 19

Le vendredi 14/7 de 17h30 à 19h30 à l'école communale de Hermée, rue du Ponçay, 2

FESTIVAL DE PROMENADES DU PAYS DE LIÈGE

Dimanche 20/8 à 14h : « Hermée, terre de moulins et de légendes ». RDV : rue de la Tour (église Saint Jean-Baptiste).
Dimanche 27/8 à 14h : « Houtain Saint-Siméon, les anciennes chapelleres : du fêtu au chapeau de paille, toute une histoire... ». RDV : rue Libeau 23 (parking du nouveau cimetière).

Durée : 2h. Prix : 9€ (Gratuité pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés de leurs parents)

Réservation nécessaire via le site Visitez Liège>Activités & Visites>Histoire locale

INVITATION AU VOYAGE

Dimanche 20/8 : Croisière sur le Rhin romantique

Mercredi 27/9 : Middelburg et la Zélande (avec repas moules). Inscriptions pour le 27 août au plus tard.

Infos et inscriptions : Besace Oupeye, rue Michel, 112, 4684 Haccourt - Tél : 04/379 22 16 - 0475/33 47 00 - besace.oupeye@scarlet.be - Facebook : Besace Oupeye

FÊTES D'ÉTÉ

Houtain Saint-Siméon : du 14 au 18 juillet

Heure-le-Romain : du 28 au 30 juillet

Haccourt : du 18 au 23 août

Hermalle : du 25 au 29 août

Dim 3 septembre 2023
Balade gourmande cycliste à la découverte de nos producteurs locaux

Nombre de participants limité
Rens. et réserv. obligatoires avant le 4 août au 04/267 07 22
Participation : 36€ ad. - 25€ enf.



OU PE YE   **MOQA**  

Une organisation de la commune d'Oupeye à l'initiative des Echevins du Commerce local et des Espaces verts en collaboration avec la Commission Tourisme-Région et pour l'animation et le Club la Croix-rouge.
Éditeur responsable : Cindy Capé Echevin. Photo : R. Jaspard, graphisme : Mouche Culture

L'ECHO d'OUPEYE

Editeur responsable :
Serge FILLÔT, Bourgmestre
Rue des Écoles, 4
4684 Oupeye - Haccourt
Dépôt : bureau d'Oupeye
Mise en page et impression :
ExcellencePrint - Stavelot
Imprimé sur papier écologique



AVIS À NOS ANNONCEURS

Nous prions nos annonceurs désireux de voir publier leurs programmes d'activités pour les mois de septembre et octobre 2023, de faire parvenir leurs projets de textes à l'attention de M. Raphaël Hensenne, Service Communication, rue des Écoles, 4 - 4684 Haccourt - Tél : 04/267 07 06 - echo@oupeye.be pour le **mardi 8 août dernier délai**.

Merci de synthétiser vos textes AU MAXIMUM.

OUPEYE

Heures d'ouverture de votre Administration communale

Tous les matins de 8H30 à 12H00
Les services Population, Étrangers et État civil sont également accessibles
le lundi de 17h à 19h et le mercredi de 13h30 à 15h30

Services Population, Étrangers, État civil et Urbanisme : uniquement sur rendez-vous !
Population, Étrangers, État civil : par tél au 04/267.06.33 ou par SMS au 0499/926.976 (un agent vous recontacte dans les 24h - excepté les jours fériés et les week-end)
Urbanisme : 04/267.06.00 - Tapez 2

Administration communale d'Oupeye • Rue des Écoles, 4
4684 Oupeye • Haccourt • Tél : +32 (0)4 267 06 00 • www.oupeye.be

PLACE DES SAVEURS
#12 AU CHÂTEAU D'OUPEYE
3 SEPTEMBRE 2023 • 10H - 19H
Marché de producteurs locaux en Basse-Meuse



Espace pour enfants : Animations musicales

Dégustations sur place | Vente directe | Restauration

Ésplanade du Château d'Oupeye
Rue du Roi Albert 127
4680 Oupeye

Une édition coproduite par :    

Pour plus d'infos :         